



Plateforme dédiée aux opportunités de croissance externe

www.kairos-opportunities.com

L'outil digital développé par Kairos permet :

- Aux investisseurs de trouver des actifs à reprendre au soutien de leur stratégie de croissance externe ; et,
- Aux entreprises en difficultés d'avoir accès aux ressources pour dont elles ont besoin pour assurer leur survie et consolider leur position sur le marché.

Cela nécessite donc d'avoir accès à une **plateforme qui permet d'identifier les cibles en procédures collectives** dont l'appel d'offre n'a pas encore été lancé. **Outil développé par Kairos :**

Kairos est une **plateforme digitale** qui a pour objet de faciliter la recherche d'opportunité de reprise d'actifs en plan de cession (redressement judiciaire ou liquidation judiciaire). Elle offre à ses utilisateurs en recherche de relais de croissance externe, **une vision complète des opportunités**, et notamment l'ensemble des sociétés ayant sollicité l'ouverture d'une procédure collective.

KAIROS anticipe le besoin de croissance externe des entreprises en **facilitant la recherche d'opportunités de reprise de sociétés en difficultés**. L'algorithme développé par Kairos Opportunities permet de constituer sa propre base de données par recoupement de sources d'informations officielles telles que l'INSEE, l'INPI, les **greffes des tribunaux ou encore le BODACC**.

Pour faciliter les recherches, KAIROS vous offre la possibilité de créer une liste de cibles, en tenant compte de critères propres (code APE/NAF, zone géographique, secteur d'activité, chiffre d'affaires, salariés).

- ✓ Accès aux informations réservées à un cercle restreint
- ✓ Suivi « en temps réel » du nombre de défaillances
- ✓ Facilite la recherche d'opportunités de reprise d'actifs (par secteur d'activité, type de procédure)
- ✓ Une base de données tirée de sources officielles

KAIROS est le fruit de la rencontre entre un entrepreneur Ingénieur et un avocat spécialiste du droit des procédures collectives.

Yves MBODA est un serial entrepreneur, avec plus de 25 ans d'expérience professionnelle.

Passionné à la fois par la technologie et l'entrepreneuriat, sa carrière professionnelle a été construite autour de la création d'entreprises et la direction de projets d'innovations technologiques au sein d'organisations nationales et multinationales.

Il a débuté sa carrière de salarié comme ingénieur dans l'IT&T. Puis il a gravi les différents échelons avant d'intégrer le comité exécutif d'une grande organisation en Suisse.

D'autre part, il a également fondé et dirigé plusieurs startups technologiques, et a reçu divers prix d'innovation.

Antoine POULAIN est l'associé en charge du département Restructuring / Distressed M&A du cabinet CARBONNIER LAMAZE RASLE.

Il intervient dans le domaine des procédures collectives, dans un cadre amiable (mandat ad hoc, conciliation) et judiciaire (sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire) et plus largement dans le traitement de la crise au sein de l'entreprise, apportant une aide efficace et reconnue auprès des entreprises en difficulté, de leurs dirigeants et actionnaires et des investisseurs industriels ou financiers.

Avant de rejoindre le cabinet CARLARA, il a exercé pendant 10 ans au sein du cabinet Poulain & Associés afin de se spécialiser dans le traitement de la crise au sein des entreprises.

Il enseigne le droit des procédures collectives aux élèves du Master II droit des ressources humaines et de la protection sociale de l'Université Paris-Saclay.

Contactez-nous pour avoir plus d'informations et entrer en contact avec Antoine Poulain et Amandine Rominskyj, avocats spécialistes du droit des entreprises en difficultés.

[Cliquez ici pour accéder à la biographie d'Antoine Poulain, Amandine Rominskyj et au communiqué de presse de leur nomination au sein du cabinet Carbonnier Lamaze Rasle](#)



Contact presse

Laura Hong – lhong@lexposia.com – 07 56 27 11 08

Alan Kerroch – akerroch@lexposia.com